

MISE EN VALEUR DE L'ARTISANAT EN BRIERE



FIGURE 1 : PORT DE LA CHAUSSEE NEUVE (PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE)

SAINT-ANDRE-DES-EAUX - Loire-Atlantique (44)

RICHARD--MAZEAS Mathilde

GAE 3 - 2016 - 2017

Tuteur : ROTGE Vincent

AVERTISSEMENTS

Le projet individuel (PIND) est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.

Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.

Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon tuteur, M. ROTGE, pour sa disponibilité, ses conseils et son soutien tout au long du projet.

Je voudrais également remercier, en particulier, certaines personnes qui ont grandement contribué à la pertinence de ce dossier.

- M. BARBEROUSSE, Mme LUNGART et le service urbanisme de la mairie de Saint-André-des-Eaux pour les renseignements cruciaux sur le terrain sélectionné.
- M. MAHE, pour son extrême gentillesse et les réponses qu'il m'a apportées sur son entreprise de tourisme en chaland.
- Mon entourage pour ses conseils et son soutien.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENTS	1
REMERCIEMENTS	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
1. OFFRE ET DEMANDE D'ECO-TOURISME A L'ORIGINE DU PROJET	6
1.1. Contexte et localisation.....	6
1.2. La demande touristique.....	7
L'essor de l'éco-tourisme	7
Le tourisme en Brière	7
Bréca.....	8
Kerhinet.....	8
1.3. Débouchés pour l'artisanat local	10
Le Parc Naturel Régional de Brière	10
Quel artisanat ?.....	11
2. LES ATOUTS DU SITE RETENU	12
2.1. Cadre et potentiel touristique.....	12
Histoire de la Brière	12
Fréquentation	13
2.2. Situation privilégiée à usage spécifique.....	15
Usage actuel du site	15
Une localisation privilégiée	16
3. LE PROJET	17
3.1. Aménagements :	17
3.2. Aperçu d'activités complémentaires.....	19
Programme d'activité durant la construction.....	19
Programme d'activité durant l'été.....	20
3.3. Fonctionnement :	22
CONCLUSION.....	25
BIBLIOGRAPHIE	26
ANNEXES	27
Carte des chaumiers du Parc de Brière	27
2. Schéma des aménagements.....	28
3. Plan masse du bâtiment avec cotations.....	29
4. Plan masse du bâtiment avec usages.....	30
Fiche de lecture 1	31
Fiche de lecture 2	32

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Port de la Chaussée Neuve.....	0
Figure 2 : Localisation du site	6
Figure 3 : Carte du Parc de Brière et des points d'intérêts	7
Figure 4 : Auberge de Bréca et promenades en calèches.....	8
Figure 5 : Bagad devant une chaumière à la Fête des Métaux	9
Figure 6 : Chaumières briéronnes.....	10
Figure 7 : Couteau en morta de l'Atelier JHP	11
Figure 8 : Embouchure de la Loire à l'époque romaine d'après E.Desjardins.....	12
Figure 9 : Le train qui convoyait les ouvriers de la Brière aux Chantiers.....	12
Figure 10 : Panneau d'information au port de la Chaussée Neuve	13
Figure 11 : Port de la Chaussée Neuve et ses activités	14
Figure 12 : Fête des Chalands Fleuris	15
Figure 13 : Programme de la 50ème Fête des Chalands Fleuris	15
Figure 14 : Schéma des aménagements.....	17
Figure 15 : Pose d'une couverture en chaume.....	19
Figure 16 : Coupe de la tourbe.....	20
Figure 17 : Modèle réduit pour la pose d'un toit de chaume à Bréca.....	20
Figure 18 : Plan masse du bâtiment avec cotations.....	22
Figure 19 : Plan masse du bâtiment avec usages	23

INTRODUCTION

Dans un contexte de développement durable et de changement des mentalités, il est important de repenser le tourisme de masse vers un « éco-tourisme » plus respectueux de l'environnement. Le Parc Naturel Régional de Brière s'inscrit dans ce cadre, valorisant ses produits et ses artisans locaux par des actions de sensibilisation et des labels.

La Brière est une grande zone humide de marais de 20 000 hectares que le Parc est chargé de conserver tout en la rendant attractive et dynamique. Le site de la Chaussée Neuve à l'ouest du marais, dans la commune de Saint-André-des-Eaux proche de Nantes et Saint-Nazaire, est un parfait point d'entrée sur la Brière et ses cent kilomètres de canaux navigables en chalands (petite barque traditionnelle à fond plat). La Brière possède un très riche patrimoine naturel et artisanal et ce projet est l'occasion de les valoriser. Il s'agit d'exploiter le fort potentiel touristique du port de la Chaussée Neuve et de ses nombreuses activités (restaurant, promenades en chalands et en calèches, sentiers de randonnée) pour promouvoir l'artisanat et les traditions en Brière.

Cela se traduit par un bâtiment pouvant accueillir les artisans et dans lequel les visiteurs peuvent comprendre le fonctionnement et la diversité des marais grâce à des expositions, des discussions avec les artisans ou la vente de leurs produits. Pour approfondir cette approche du territoire des activités sont prévues dans les marais et sur le site, mais également pendant la construction du bâtiment, faite selon les méthodes et les matériaux ancestraux. Le chaume, la tourbe, la sculpture sur morta mais aussi la vannerie et la poterie seront mises en valeur dans cet espace dédié à la Brière et à son artisanat.

1. OFFRE ET DEMANDE D'ECO-TOURISME A L'ORIGINE DU PROJET

1.1. Contexte et localisation

Le terrain se situe sur la commune de Saint-André-des-Eaux (6 225 habitants en 2014¹) en Loire-Atlantique (44). Proche de Nantes (7^{ème} agglomération française pour le nombre d'habitants) et de Saint-Nazaire, il est idéalement situé pour une activité touristique. Le site choisi est le Port de la Chaussée Neuve, au sein du Parc Naturel Régional de Brière, parmi 20 000 hectares de zones humides et de marais, en zone Natura 2000.

Saint-André-des-Eaux, comme toutes les communes alentour, voit sa population augmenter de manière très importante durant la saison estivale. Ainsi l'été, la population de Guérande et sa presqu'île est multipliée par cinq² et la commune de Saint-André-des-Eaux est visitée par 25 000 personnes³. C'est un point important pour le projet qui sera détaillé plus loin.



FIGURE 2 : LOCALISATION DU SITE
(SOURCE : GOOGLE MAPS)

¹ INSEE, Recensement de la Population 2014

² INSEE, population municipale 2016

³ Chiffres de 2015 selon l'Office du tourisme de Saint-André-des-Eaux

1.2. La demande touristique

L'essor de l'éco-tourisme

L'éco-tourisme est une forme de tourisme durable, plus respectueuse de l'environnement. Elle consiste à rendre les territoires attractifs aux touristes tout en les préservant des dégradations et des nuisances. Dans un contexte de consommation toujours plus forte des ressources et de destruction de la nature, le développement durable prend une part de plus en plus importante.

L'enjeu pour les Parc Naturels Régionaux, et notamment celui de Brière, est de réussir à concilier les valeurs économiques, sociétales et environnementales du développement de leur territoire. Il s'agit de préserver les milieux, très riches en biodiversité, et les paysages tout en mettant en valeur l'économie locale et ses acteurs pour attirer des touristes. Selon Sandrine GUIHENEUF, responsable du PNR du Marais Poitevin, « les acteurs locaux ont compris que l'économie locale repose sur la qualité du patrimoine et qu'il est nécessaire d'œuvrer pour sa préservation, son évolution qualitative et son partage ».

Le PNR de Brière, situé dans la région des Pays de la Loire (parmi les premières régions touristiques de France⁴), est particulièrement impacté par la question du tourisme et la préservation de ses 20 000 hectares de zones humides. Il propose un tourisme plus naturel, en complément de celui du littoral, très respectueux de l'environnement et de la population locale.

Le tourisme en Brière



FIGURE 3 : CARTE DU PARC DE BRIERE ET DES POINTS D'INTERETS
(SOURCE : PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE ET AJOUTS PERSONNELS)

⁴ 43 000 emplois salariés en moyenne par an avec un maximum de 63 100 emplois en août, INSEE Tourisme : concentration et diversité en Pays de La Loire

Bréca



FIGURE 4 : AUBERGE DE BRECA ET PROMENADES EN CALECHES
(PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE)

Le petit port de Bréca, à Saint-Lyphard, à cinq minutes en voiture du village de Kerhinet, regroupe de nombreuses activités touristiques autour de la Brière. On y trouve plusieurs entreprises de balades en chalands⁵ et en calèches, une auberge, une crêperie et un atelier-exposition de sculptures en morta⁶.

Il est cependant bien plus facile pour tous les visiteurs venant de Nantes ou de Saint-Nazaire de visiter le Port de la Chaussée Neuve plutôt que celui de Bréca pour des raisons de distance et de signalétique notamment. De plus, le port de Bréca offre peu de concurrence en termes d'artisanat, la seule activité non tertiaire étant la sculpture sur morta et son atelier-exposition ouvert seulement quelques jours par semaine.

Kerhinet

Le village de Kerhinet est constitué de 18 chaumières entièrement restaurées. S'y trouvent la Maison du Parc, la Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat, un centre d'éducation à l'environnement avec parcours pédagogique, une auberge et des expositions d'art temporaires. C'est un village pittoresque et touristique, sans voitures, où il est très agréable de se promener.

Au XVIII^{ème} siècle, c'était un village très pauvre de tisserands qui a été acheté par le Parc et entièrement restauré. Le visiteur peut y observer les chaumières d'antan, de modestes dimensions avec des murs très épais (pour l'isolation), comprenant étable, pièce à vivre et cheminée le plus souvent. Là où l'on ne trouvait qu'un grenier à foin soutenu par une charpente en chêne ou en

⁵ Barque traditionnelle de Brière, à fond plat

⁶ Bois (souvent de chêne) fossilisé dans lequel on peut sculpter des objets

morta, existent maintenant des étages aménagés. Le four à pain commun sur lequel on faisait cuire du pain à la manière ancestrale est toujours en activité pendant les fêtes.

300 000 visiteurs par an⁷ parcourent le village et durant la haute saison touristique un marché de producteurs locaux est mis en place tous les jeudis. C'est une « fête des produits du terroir dans un cadre champêtre unique » pour Alex CAHAREL, président d'honneur des Métais, fête locale annuelle se déroulant à Kerhinet, animation qui fait, avec le marché, la renommée du village.



FIGURE 5 : BAGAD DEVANT UNE CHAUMIERE A LA FETE DES METAIS
(SOURCE : OUEST-FRANCE)

Si l'on doit comparer le village de Kerhinet avec le Port de la Chaussée Neuve, plusieurs points semblent importants à préciser. Comme indiqué sur la carte du Parc (figure 3), le village de Kerhinet n'est pas à proximité directe des marais. On y trouve des artisans mais peu de services. La restauration est assurée par une auberge mais les activités de promenades en calèches, en chalands ou même les sentiers de randonnée autour du marais indivis⁸ sont absents. Le site de Kerhinet appartenant à « la Brière des terres » et celui du Port de la Chaussée Neuve à la « Brière des îles » et pour les raisons citées précédemment, il apparaît peu probable qu'il y ait concurrence entre eux. Les visiteurs voulant un panorama de la Brière et de son Parc seraient plus enclins à visiter les deux villages et apprécier la diversité des paysages et des activités.

⁷ En 2011, selon le Parc Naturel Régional de Brière

⁸ Le marais indivis est propriété de ses habitants : ils y ont droit de chasse, de pêche, de pâturage, etc

1.3. Débouchés pour l'artisanat local : importance croissante de l'artisanat traditionnel et utilisation du terrain

Le Parc Naturel Régional de Brière

Depuis sa création en 1970, le Parc Naturel Régional de Brière⁹ a souhaité promouvoir l'extrême richesse de son territoire tout en le préservant. De nombreux travaux de restauration ont été effectués ainsi que des actions de sensibilisation de la population locale. Il a fallu réapprendre aux hommes à ne plus voir le milieu comme un obstacle mais comme un patrimoine à préserver. C'est dans cette optique que le Parc a mis en place des actions pour promouvoir artisans et producteurs locaux. Ainsi, il existe un label pour la viande de bœuf élevé dans le Parc (dont la qualité est très appréciée par les bouchers et les restaurateurs de la région). Des activités de promenade en barque, calèches, etc. sont référencées et recommandées par le Parc, des espaces sont mis à la disposition des producteurs locaux (Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat, marché d'été à Kerhinet).

Le Parc aide également à l'implantation de couvreurs spécialisés en chaume sur le territoire par le biais de financements pour la mise en place d'une couverture en chaume sur les nouvelles constructions. Cette activité est essentielle pour le maintien des marais. En effet, promouvoir le métier d'artisan chaumier permet de redonner une force aux traditions locales, un « cachet » aux petits villages du Parc avec leurs chaumières atypiques, qui étonnent et attirent les touristes. C'est également un moyen de relancer la coupe du roseau, d'empêcher le pourrissement du roseau non coupé au sol, qui participe au comblement des marais, et de limiter son caractère envahissant qui nuit à la biodiversité sur le territoire du Parc.



FIGURE 6 : CHAUMIERES BRIERONNES
(SOURCE : PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE)

Le Parc met en avant les producteurs locaux mais aussi le secteur tertiaire grâce au label « Valeurs Parc naturel régional », accordé pour trois ans aux entreprises qui s'engagent dans une valorisation et la reconnexion avec le territoire, et ce, en créant de l'emploi et sans dégrader la qualité exceptionnelle de ce milieu. En 2015, le Parc a été certifié par la Charte Européenne du Tourisme Durable, récompensant ses nombreux efforts pour augmenter l'attractivité de son territoire sans lui nuire. Le document d'objectifs de Natura 2000 va plus loin encore en indiquant que les activités humaines, notamment l'élevage et la coupe du roseau, permettent au marais de ne pas se refermer et préservent donc un milieu qui, sans l'homme, serait amené à disparaître.

⁹ Abrégé en Parc par les habitants, il sera nommé ainsi dans le rapport.

Quel artisanat ?

L'activité traditionnelle des marais de Brière regroupe l'utilisation de la tourbe¹⁰ pour se chauffer, la récolte du « noir ¹¹», la vannerie, la pêche, la chasse, la récolte du morta pour en faire des meubles, des charpentes, etc.

Aujourd'hui, la vannerie traditionnelle en jonc ou en roseau a presque disparu, la tourbe n'est plus utilisée comme combustible car elle a un trop faible pouvoir calorifique mais elle est utilisée dans la plupart des terreaux. Le noir sert à faire du terreau écologique et un projet est en étude sur le site de la Chaussée Neuve pour réaliser un partenariat entre la société qui récupère le noir et le Parc, entretenant ainsi le milieu (par le désenvasement).

Il y a cinq mille ans, se dressait une forêt en lieu et place des actuels marais de Brière. Le bois a été progressivement recouvert par les eaux puis par la tourbe et est donc très bien conservé sous forme de morta. Le matériau est très souple, noir et facile à utiliser à sa sortie des marais. Il devient dur en séchant, provoquant parfois des craquelures sur le bois. Des passionnés d'histoire et d'art vont donc le sculpter non plus pour la fabrication de meubles et de charpentes mais pour de l'artisanat d'art, des bijoux, des manches de couteaux, des coffrets, etc.



FIGURE 7 : COUTEAU EN MORTA DE L'ATELIER JHP
(SOURCE : COUTEAUX-MORTA.COM)

¹⁰ Amendement organique qui permet d'enrichir le sol, créé suite à une décomposition partielle des végétaux

¹¹ Terre, riche en nutriments que l'on trouve sous la tourbe

2. LES ATOUTS DU SITE RETENU

2.1. Cadre et potentiel touristique

Histoire de la Brière

Vers 5000 avant J.C. la Brière ressemblait à un grand estuaire de la Loire comprenant de nombreuses îles recouvertes de forêt (figure 8). En 2500 avant J.C. la mer se retire et un marécage se forme. Il empêche le développement de la forêt qui disparaît peu à peu et entraîne donc la formation de tourbe (la matière végétale mal décomposée). C'est le temps de la pêche, la chasse et la récolte de la tourbe dans les îles coupées du monde par les marais.

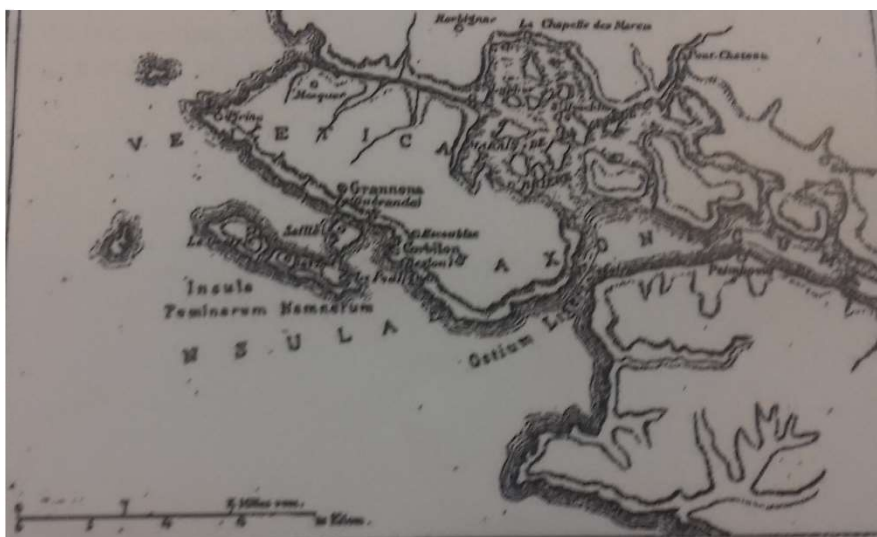


FIGURE 8 : EMBOUCHURE DE LA LOIRE A L'EPOQUE ROMAINE D'APRES E.DESJARDINS



FIGURE 9 : LE TRAIN QUI CONVOYAIT LES OUVRIERS DE LA BRIERE AUX CHANTIERS
(SOURCE : FILM « LA BRIERE ET LES BRIERONS »)

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la Brière reste très isolée (peu de sorties du territoire, mariages consanguins et fort attachement territorial) mais les modes de vie évoluent avec le développement important de la ville portuaire de Saint-Nazaire, jusqu'ici village de pêcheurs de 900 habitants. L'arrivée du chemin de fer et les premiers chantiers navals sur les villes alentour contribuent également à ce changement.

En 1862, les îles du marais de Brière sont asséchées, rendant leurs habitants moins isolés, leur permettant de fournir les $\frac{4}{5}$ des ouvriers des Chantiers de la Loire. Cela amène une hausse du niveau de vie des Briérons. Les activités traditionnelles étaient en déclin mais l'attachement des habitants à leur territoire n'a jamais faibli. Ils y vivaient toujours et utilisaient le chemin de fer qui serpentait dans les marais (et même sur des routes inondées) pour leurs déplacements pendulaires. Les Briérons se démarquaient fortement des autres ouvriers des chantiers par leur attachement toujours profond à leur terre et ses richesses.

Le profond changement posé par la seconde guerre mondiale et l'anéantissement du port de Saint-Nazaire par les alliés contribuèrent à une ouverture totale de la Brière. Suite à la destruction de « L'école d'apprentissage des chantiers », comprenant 120 élèves tous briérons, et face à l'exode des 45 000 habitants de la ville rasée, ils offrirent aide et refuge dans les îles du marais.

Aujourd'hui, la population briéronne partage le mode de vie des habitants de Loire-Atlantique, bien que certains vivent toujours "de Brière" grâce au tourisme notamment. Elle se démarque par son marais "indivis", instauré par François II en 1461 et unique en France. Le marais est propriété des habitants des 21 communes de Brière sur lequel ils ont droit de chasse, de pêche, de récolte de la tourbe et du roseau et reste marquée par une histoire riche et "ses légendes brumeuses sous ses toits de roseau".



FIGURE 10 : PANNEAU D'INFORMATION AU PORT DE LA CHAUSSEE NEUVE
(PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE)

Fréquentation

Le site touristique du Port de la Chaussée Neuve est très fréquenté à partir d'avril, mai avec une fréquentation record en août (M. MAHE indique qu'il accueille 2 fois plus de visiteurs en août qu'en juillet). Les touristes sont attirés par plusieurs types de loisirs :

- Les balades en chalands et en calèches de M. CRUSSON ou M. MAHE (qui transporte à lui seul 100 à 200 personnes par jour en plein été)
- Le restaurant "La Loge Briéronne"
- Les sentiers pédestres, équestres et cyclo-touristiques de randonnée qui démarrent au Port de la Chaussée Neuve

Chacune de ces activités dépend de la météo. En effet, un temps radieux va plutôt inciter les touristes à se rendre à la plage (à 15 minutes de voiture du site) et un temps trop pluvieux, trop gris n'encourage pas les balades à pied ou en barque.

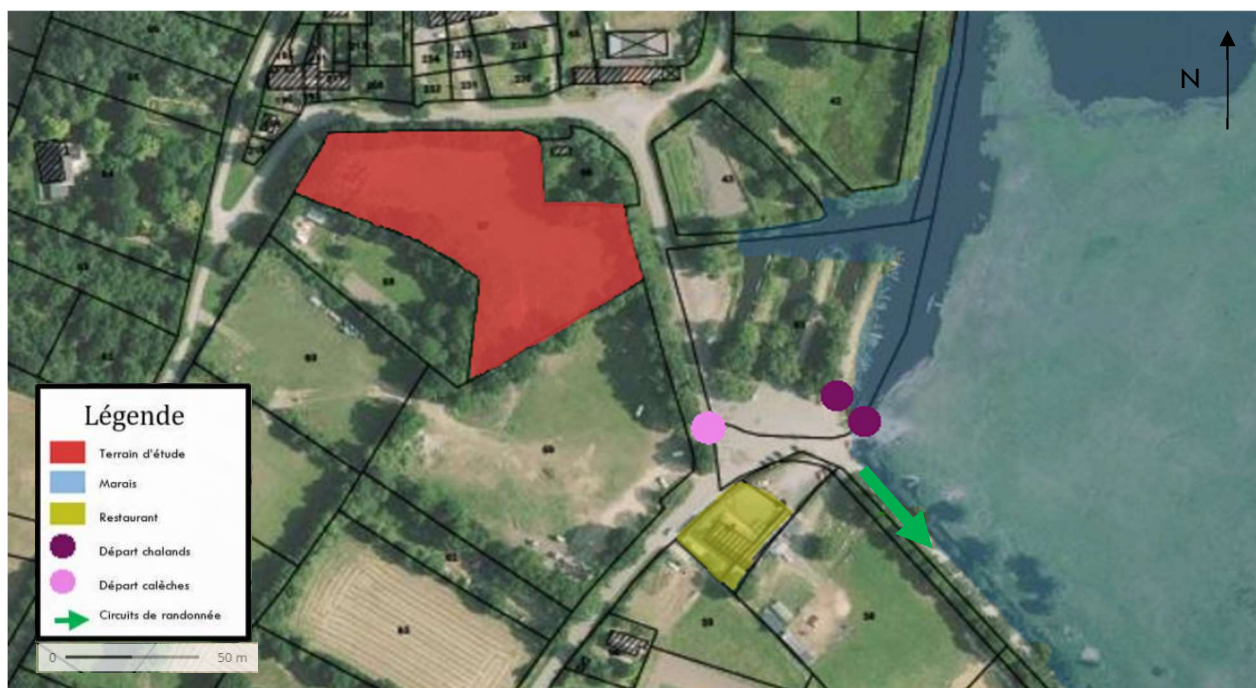


FIGURE 11 : PORT DE LA CHAUSSEE NEUVE ET SES ACTIVITES
(REALISATION PERSONNELLE A PARTIR DE GEOPORTAIL)

À toutes les activités citées ci-dessus, s'ajouteront de nouvelles sur le terrain choisi. Il apparaît donc difficile de quantifier le nombre exact de visiteurs qui transiteront par le port de la Chaussée Neuve. La fréquentation journalière pendant les mois de juillet et d'août atteint donc quelques centaines de visiteurs et, au mois de juin, elle est moins importante avec peut-être 50 à 200 visiteurs, notamment les week-ends. En avril, mai, juin l'affluence est moindre avec des maximums sur les week-ends et jours fériés, en particulier si le temps s'y prête. En septembre les activités ne sont possibles que les week-ends. Enfin, le reste de l'année les touristes se font rares (uniquement sur rendez-vous pour le restaurant et les balades en chalands).

2.2. Situation privilégiée à usage spécifique

Usage actuel du site



FIGURE 12 : FETE DES CHALANDS FLEURIS
(SOURCE : SITE DE LA MAIRIE DE SAINT-ANDRE-DES-EAUX)

Aujourd'hui, le terrain n'est utilisé qu'une fois par an, lors de la Fête des Chalands Fleuris. Cette manifestation, comptant 50 ans d'existence, se déroule le premier dimanche d'août au port de la Chaussée Neuve et rassemble près de 7000 visiteurs chaque année. C'est l'occasion pour ceux-ci de découvrir un patrimoine riche et ancestral grâce à des défilés de chalands, une découverte de l'artisanat local (un village des artisans est mis en place ainsi qu'une démonstration de la récolte du bois de morta), des chants et danses traditionnels, etc. Pour cet évènement, le terrain nu, idéalement situé et appartenant à la mairie, est utilisé comme parking.

Cette fête permet aux artisans briérons de se faire connaître et de présenter leur métier, leurs nombreuses spécificités, leur rapport à la Brière, etc. Il est également possible de prévoir une nouvelle activité, axée sur le roseau et le chaume, de la récolte à la confection de toitures, parasols, etc.

50 ^e Fête des Chalands Fleuris	
10 h 30	Ouverture du site
10 h 45	« Les mariés de Brière » et leurs invités
11 h 00	A la rencontre du Morta avec le groupe Curragh
11 h 45	Restauration : repas du jour, grillades, galettes, crêpes
13 h 00	Danses traditionnelles par Askol Du
14 h 15	1 ^{er} scénoparade : « Souvenirs d'enfance »
15 h 45	Fest-deiz et concert avec le groupe Plantec
16 h 30	A la découverte de l'extraction du Morta avec Curragh
17 h 30	Animation équestre par la « Tribu d'Idaho »
17 h 30	Danses traditionnelles par Askol Du
18 h 30	2 ^{ème} scénoparade : « Souvenirs d'enfance »
20 h 15	Fin des festivités
En continu toute la journée : le « Village des Artisans », les expositions, les « Jeux du Pays Guérandais »	
Rétrospective en photos de 50 années de « Fête des Chalands Fleuris »	
Entrée : 6€ sur place (gratuit - de 12 ans)	
Prévente Office de Tourisme : 5€	
Organisé par l'A.B.S.A.D.E.	
Ne pas jeter sur la voie publique	

FIGURE 13 : PROGRAMME DE LA 50EME FETE DES
CHALANDS FLEURIS
(SOURCE : OFFICE DU TOURISME DE GUERANDE)

Une localisation privilégiée

Le port de la Chaussée Neuve est situé à l'ouest du marais de la Grande Brière Mottière. Le terrain choisi est uniquement séparé du marais par une route. Cette proximité est un atout pour les artisans, tant pour les sculpteurs du morta que pour les photographes ou les peintres. En effet, il leur suffit de prendre leur matériel, de traverser la route et de monter dans un chaland pour parcourir les cent kilomètres de canaux navigables afin de se rendre à leur lieu de peinture ou d'extraction du morta.

Cette proximité est également un avantage pour la vente de leurs produits. Ainsi, un touriste qui revient d'une promenade en calèche ou en chaland sera plus enclin à vouloir emporter un souvenir de ces paysages exceptionnels et de ces lieux chargés d'histoire sous la forme d'une peinture, d'une sculpture, ou d'un bijou. L'artisan est directement dans son environnement, il s'y intègre et en devient un élément primordial.

Le terrain est assez grand, 6500 mètres carrés dont la moitié, environ, se trouve en zone inondable. Cependant, sauf en cas de très fortes précipitations ou à moins d'un épisode pluvieux particulièrement étalé dans le temps, le marais ne déborde pas jusque sur le terrain. En effet, la zone est très perméable et peu artificialisée ce qui permet de réduire l'impact des crues. De plus, une écluse régule le débit du Brivet (cours d'eau qui alimente en partie le marais). L'aléa inondation est donc moindre et le risque sur la zone de la Chaussée Neuve n'est pas très élevé. Il n'y a pas d'équipements « à risque », seulement un restaurant et des habitations individuelles. Cependant, de par ce risque, même si l'on décidait de ne pas tenir compte du PLU qui interdit la création de nouvelles habitations dans cette zone (et pourrait être modifié avec une nouvelle orientation), il apparaît que l'inondabilité du terrain ne le rend pas favorable à l'installation de personnes et de biens. Cependant, considérant le manque de terrains disponibles pour l'artisanat dans la commune, il semble très intéressant d'utiliser le site de la Chaussée Neuve, propice aux activités autour du marais. Prenant en compte ces paramètres, 3000 mètres carrés sont disponibles pour un aménagement sur le terrain choisi.

3. LE PROJET

3.1. Aménagements :

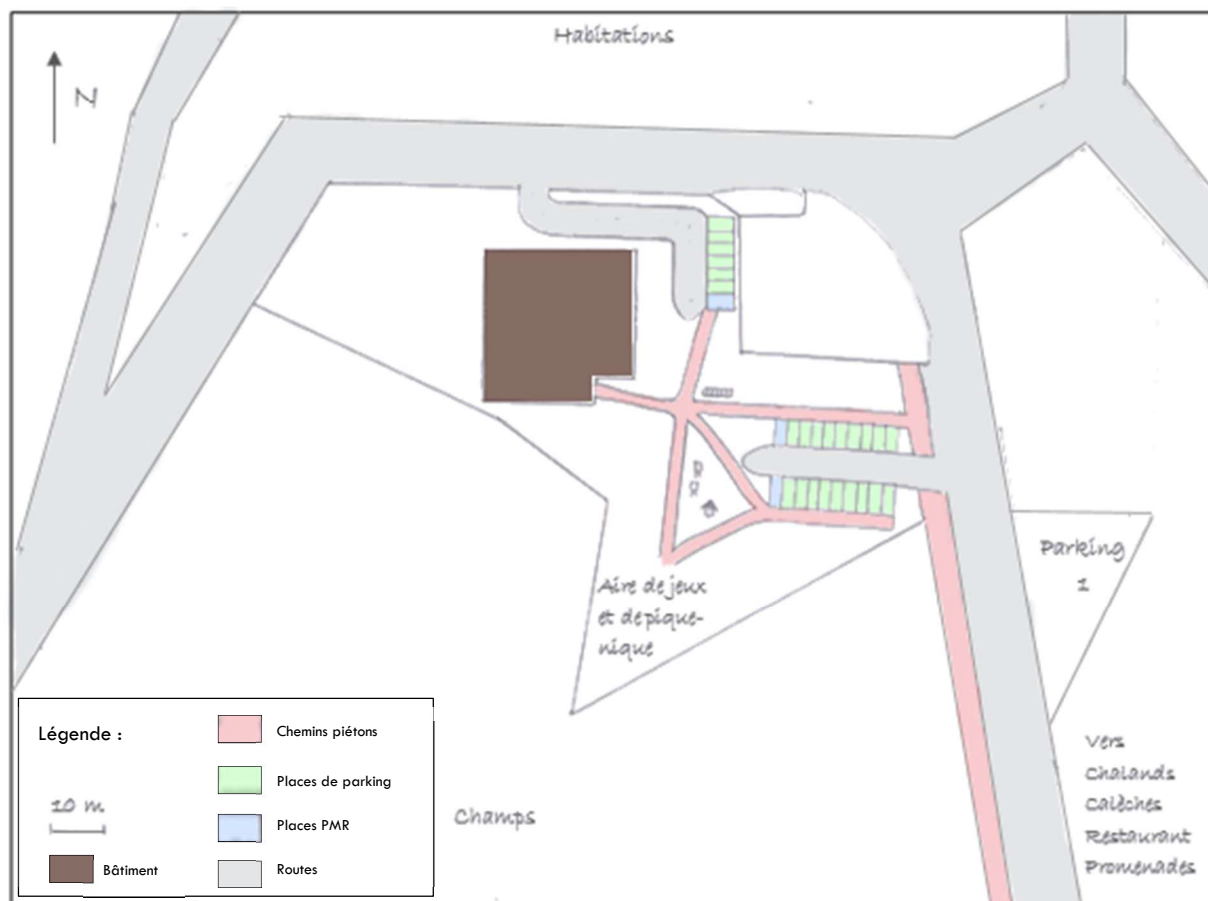


FIGURE 14 : SCHEMA DES AMENAGEMENTS (ANNEXE 2)
(REALISATION PERSONNELLE)

Le port de la Chaussée Neuve comprend deux parkings. Cependant, lors de la haute saison touristique, la capacité n'est pas suffisante ce qui entraîne des stationnements dangereux le long de la route ou sur des propriétés privées. C'est pourquoi vingt places¹² visiteurs sont prévues dont deux pour les personnes à mobilité réduite (les plus proches du bâtiment). Il y a également sept places de stationnement pour les artisans à l'entrée nord dont une pour une PMR.

Un nouvel accès sera créé à l'est du terrain en face d'un des parkings existants. En effet, l'espace est assez grand et cela permettra de fluidifier la circulation et de proposer un accès plus proche des activités existantes. La visibilité du site sera renforcée par une signalétique sur le parking actuel où se situent les départs des promenades en chalands et calèches et devant le restaurant.

¹² Places de 2.5 x 5 mètres chacune selon GYEJACQUOT, Jean-Pierre. *Aménagement et équipement des espaces*

Un cheminement piéton sera créé depuis le restaurant jusqu'au terrain¹³ avec un accès piéton au nord de l'accès voiture. Un chemin piéton en gravier-gazon ou Stabilizer¹⁴ par exemple permettrait de rejoindre le bâtiment et l'aire de jeu sur un revêtement sec mais néanmoins perméable en cas d'inondation ou de fortes pluies. Un système d'accroches pour vélos est également prévu, au bord du chemin, pour permettre aux cyclistes qui utilisent les chemins de randonnées alentour de visiter le site.

La route et les places de stationnement seront réalisées dans un matériau qui se fonde au mieux dans l'environnement pour dénaturer le moins possible le paysage et le terrain. Ainsi du Stabilizer ou du gravier concassé pourront être choisis. De la même manière, pour les rendre praticables quelle que soit la météo et l'humidité du sol, il sera possible de placer des écorces et copeaux de bois sur l'aire de jeux.

Les chemins qui mènent à l'aire de jeux et aux tables de pique-nique, au sud du terrain, passeront devant une petite exposition sur le métier d'artisan chaumier avec un modèle réduit d'un mètre de haut (détaillé dans la partie 3.2).

De la publicité sera réalisée à l'Office du Tourisme de la commune de Saint-André-des-Eaux ainsi qu'à la Maison du Parc qui recense toutes les activités proposées et les lieux à visiter au sein du PNR. La signalétique existante pour se rendre sur le site sera renforcée, notamment au départ du village de Kerhinet et du port de Bréca, complémentaires aux nouvelles activités artisanales mises en place. Des liens pourront être faits entre ces sites touristiques par le biais d'expositions, d'activités, etc.

¹³ Actuellement, il faut marcher sur la route ou sur le bas-côté, souvent détrempé

¹⁴ Ville de Neuchâtel, *Guide Nature en ville : Conseils pour la réalisation et l'entretien Les revêtements perméables*

3.2. Aperçu d'activités complémentaires

Programme d'activité durant la construction

Pendant la construction des bâtiments, je propose d'ouvrir le chantier au public deux dimanches par mois. Les artisans participant à la construction (le chaumier, le charpentier, le maçon, etc) seraient présents sur les lieux pour expliquer aux visiteurs leur métier. Il serait donc possible pour la population de suivre en temps réel l'avancée des travaux sur le site et de mieux cerner les problématiques de construction passive et respectueuse de son environnement.

Le choix des matériaux est axé sur le local et la tradition. Ainsi les murs seront en torchis (terre et roseaux de Brière) avec une ossature en bois. La charpente sera en morta, comme aux premiers temps des chaumières et elle soutiendra un toit avec une couverture en chaume (ce dernier point est requis pour toutes les nouvelles constructions dans cette zone par le PLU). Ces matériaux permettent une très bonne isolation phonique et thermique du bâtiment.



FIGURE 15 : POSE D'UNE COUVERTURE EN CHAUME
(SOURCE : JEAN-CLAUDE TRIBOUT)

Programme d'activité durant l'été

Je propose pendant la saison touristique de juin à début septembre, de mettre en place, à heure et date fixe des « ateliers ». Plusieurs activités pourraient être mises en avant : la récolte de la tourbe, l'extraction du morta, la pose du chaume, la découverte de la vannerie ou de la poterie, etc.

Un après-midi par mois (entre juin et septembre) pourrait être consacré à la récolte de la tourbe dans les marais. Les passionnés d'histoire et de tradition pourraient reproduire les gestes ancestraux de la coupe et du séchage de la tourbe et se verraient offrir la possibilité de repartir avec une petite motte de tourbe (utilisée dans un barbecue, en mélange avec du terreau ou plus simplement comme souvenir).



FIGURE 16 : COUPE DE LA TOURBE
(SOURCE : EXTRAIT DU LIVRE "BRIERONS ... NAGUERE")



FIGURE 17 : MODELE REDUIT POUR LA POSE D'UN TOIT DE CHAUME A BRECA
(SOURCE : MONJARDINENVILLE.COM)

Une promotion du métier de chaumier peut être mise en place avec des professionnels. Un espace est prévu au sud du terrain, entre deux cheminements piétons avec possibilité de montrer, sur un modèle réduit comme cela se fait déjà à Bréca (figure 16), la pose du chaume sur le toit. Des panneaux explicatifs complèteraient le modèle.

Dans le département de Loire-Atlantique, la demande de couvertures en chaume est en hausse. Ainsi sur le site quotatis, qui recense les artisans spécialisés on compte pas moins de 1000 recherches pour cette catégorie, dans la région, en mars 2017. Les chaumières qui étaient auparavant considérées comme des maisons pour des personnes à revenus faibles changent aujourd'hui de public et attirent une population plus aisée. De grandes chaumières, lumineuses et aérées voient le jour grâce aux architectes et aux artisans chaumiers qui mettent leur savoir-faire en commun.

Hors saison, quelques dates seront programmées durant la récolte du roseau, en partenariat avec un coupeur de roseaux, pour permettre aux touristes, mais également à la population locale, de découvrir ce métier et de couper elle-même quelques bottes. À terme, cela pourrait inciter des personnes à couper du roseau et, pourquoi pas, créer des vocations de chaumier¹⁵. Cela contribuerait donc à un maintien de l'économie locale et à la préservation de la biodiversité, aujourd'hui menacée par l'invasion des roselières (elles couvrent plus de 50% de l'espace marécageux). Selon le rapport Natura 2000 sur le site de la Grande Brière, seules vingt personnes coupent le roseau (à la date du rapport en 2003) ce qui correspond à 20 000 bottes soit 60 hectares de bonne roselière. Ce même rapport estime entre 400 et 500 hectares (sur les 17 000 hectares de zone humide) le besoin local en roseau pour l'activité des artisans chaumiers.

Le Parc pourrait même aller plus loin et proposer un travail saisonnier de coupe du roseau pour fournir les artisans chaumiers qui aujourd'hui importent 80% de leur chaume de Camargue.

¹⁵ Sur le marais indivis, propriété des habitants chacun a un droit de coupe du roseau

3.3. Fonctionnement :

Le projet consiste à créer un bâtiment et son extension. Le premier comportera un rez-de-chaussée et un étage alors que l'extension n'aura qu'un seul niveau.

Le terrain restera propriété de la mairie qui louera les pièces aux artisans. Cela permettra une plus grande variété et un contrôle sur l'implantation (seuls les artisans ayant une activité liée à la Brière seront acceptés).

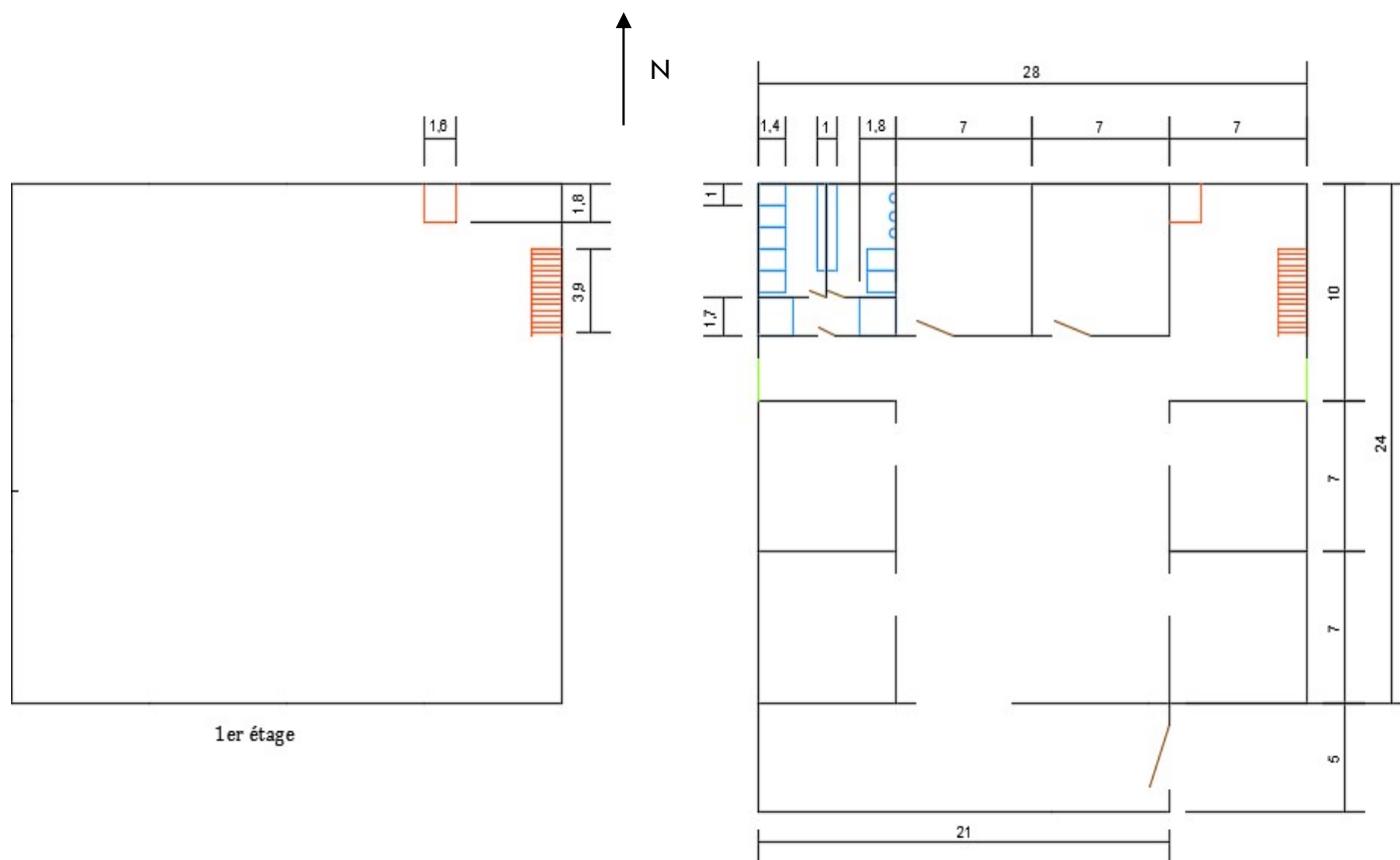


FIGURE 18 : PLAN MASSE DU BATIMENT AVEC COTATIONS (ANNEXE 3)
(REALISATION PERSONNELLE AVEC LE LOGICIEL AUTOCAD)

L'étage (24 x 28 mètres) sera consacré à de grandes expositions temporaires d'art : peintures, sculptures, photographies, etc autour de la Brière.

Au rez-de-chaussée, l'extension (5 x 21 mètres au sud du bâtiment) verra une exposition permanente sur l'artisanat traditionnel de Brière, tel qu'il était jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Des panneaux explicatifs seront mis en place pour faire comprendre les rôles primordiaux de la tourbe, du morta, du jonc, etc pour les habitants des marais. Des échantillons seront disposés à côté des panneaux pour illustrer au mieux les explications.

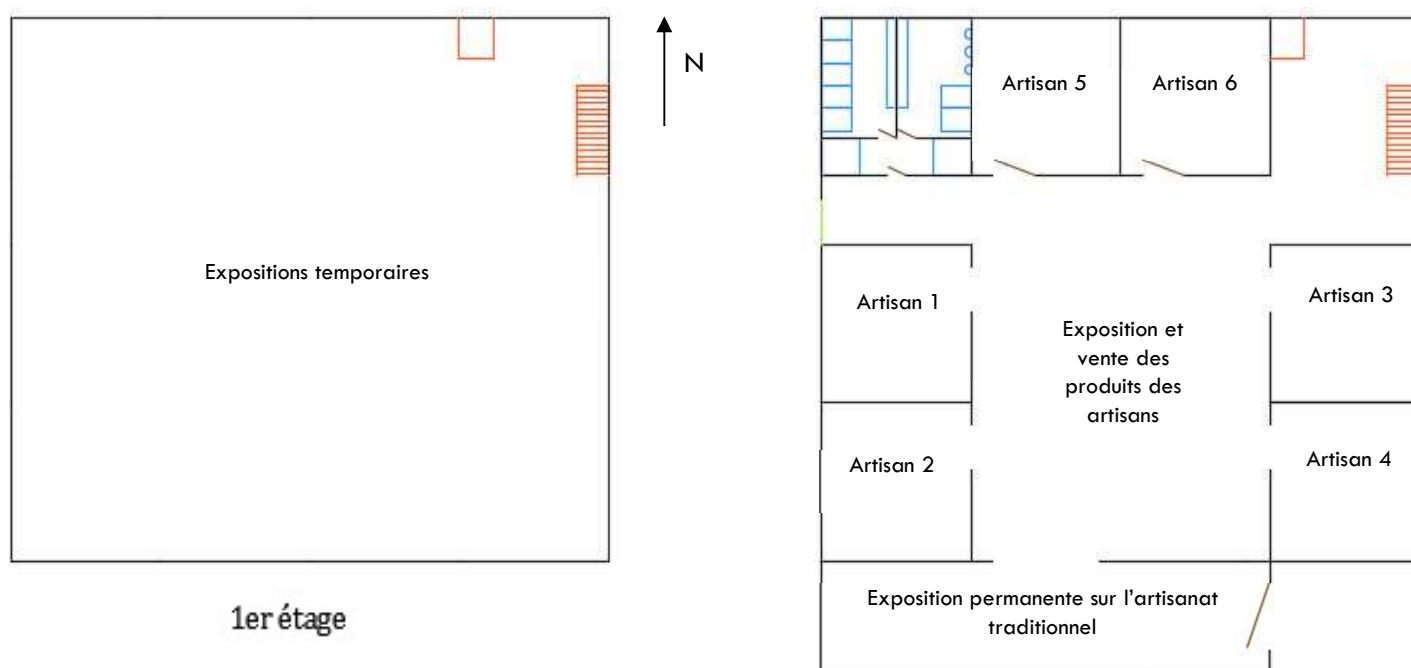


FIGURE 19 : PLAN MASSE DU BATIMENT AVEC USAGES (ANNEXE 4)
(REALISATION AVEC LE LOGICIEL AUTOCAD)

Les constructions sont faites de telle sorte que l'exposition permanente soit exposée au sud, de même que l'artisan 4, pour une luminosité la plus importante possible. Au contraire les toilettes (en bleu), l'escalier et l'ascenseur (en orange) sont exposés au nord. Il existe deux sorties de secours (vert clair) de part et d'autre du bâtiment.

Le rez-de-chaussée accueillera six artisans dont les produits seront exposés dans la pièce principale, sur le chemin des visiteurs. Certaines des pièces seront fermées, pour des raisons de nuisances sonores dues aux outils et aux machines notamment, alors que d'autres seront plus ouvertes, vitrées avec une vision directe sur le travail de l'artisan. Ce choix a été fait pour permettre de valoriser l'artisan et encourager les visiteurs à le rencontrer, lui poser des questions sur son activité et, finalement, acheter son produit. Chacune des pièces pourra inclure une remise avec un point d'eau pour l'artisan.

Des toilettes sont présentes, avec une séparation hommes-femmes. A l'entrée, se trouvent deux toilettes pour les personnes à mobilité réduite (1.7 x 1.8 mètres) puis cinq toilettes (1 x 1.4 mètres) avec un lavabo commun chez les femmes et deux toilettes, trois urinoirs avec lavabo commun chez les hommes.

Par l'escalier ou l'ascenseur (suffisamment grand pour les PMR ou les poussettes : 1.6 x 1.8 mètres), on accède ensuite au premier étage qui présentera une grande exposition temporaire de plus de 650 m². Des concours de photographies ou de peintures amateurs sur la Brière pourront être organisés et les œuvres exposées à cet endroit. Une zone pourra être dégagée pour la présentation de la littérature sur le Parc et les marais, notamment les ouvrages écrits par des artisans.

Les visiteurs rentreront par l'entrée au sud du bâtiment, visiteront l'exposition permanente. Puis ils pénétreront dans la pièce principale, déambuleront parmi les produits présentés avant de monter vers l'exposition temporaire.

CONCLUSION

Le site de la Chaussée Neuve, par son implantation au sein des marais de Brière, son important potentiel touristique et ses nombreuses activités convient parfaitement à un aménagement par et pour les artisans locaux. Depuis la construction jusqu'à la vente de leurs produits ils seront mis en avant et valorisés.

Ce projet contemporain intègre des contraintes environnementales (Parc Naturel Régional, Zone Natura 2000) et historiques fortes par ses sites préservés et le poids important des traditions dans la vie des Briérons. J'ai néanmoins tenté de concilier au mieux une activité artisanale, au plus proche des traditions et une ouverture du site au tourisme.

Concernant la genèse de ce projet, il m'est venu en discutant avec M. BARBEROUSSE, chargé d'urbanisme à la mairie de Saint-André-des-Eaux. Lui ayant fait part de mon envie de travailler sur le Parc de Brière, il m'a indiqué avoir reçu une demande d'artisan qui souhaitait louer un terrain pour son activité. Hélas, la mairie n'a pas pu lui en fournir. Par la suite, pendant la révision du PLU, il a été décidé de changer la destination du terrain de la Chaussée Neuve pour le rendre disponible aux artisans et aux activités liées à la Brière. Le projet était issu d'un souhait de la mairie d'aménager ce site spécifique il apparaît possible qu'il soit utilisé comme base à une réalisation postérieure.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Document d'objectifs Natura 2000 : Cahier de compilation, Cahier opérationnel. Site Grande Brière - Marais de Donges FR 52 00 623 (juillet 2003), [en ligne]. Disponible sur : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_00_04818

MARQUIS Bruno, PENEAU Jacques. **La Brière** (1996). 103p. Coiffard Edition.

TROUBLE-HOUGARD Daniel. **Si Kerhinet m'étais conté ...** 109p. Second Edition.

RENARD, Thierry. **Le Chaume** (2011). 63p. Opera Editions.

VINCE, Alain. **Briérons ... naguère** (mai 2016). Coop Breizh.

MEKERS Alice, article du journal ouest-France, **Le « noir », ou l'autre trésor de la Brière** (septembre 2013), [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ouest-france.fr/le-noir-ou-lautre-tresor-de-la-briere-224578>

GYEJACQUOT, Jean-Pierre. **Aménagement et équipement des espaces publics** (aout 2016). 321p. Editions du Moniteur

Ville de Neuchâtel, **Guide Nature en ville : Conseils pour la réalisation et l'entretien Les revêtements perméables** (mai 2004). 19p.

INSEE Pays de la Loire, **Tourisme : concentration et diversité en Pays de la Loire** (juin 2011). 32p

Webographie

Site du Parc Naturel Régional de Brière, <http://www.parc-naturel-briere.com> (consulté le 10/05/2017)

Site des Acteurs du Tourisme Durable, <http://www.tourisme-durable.org> (consulté le 20/05/2017)

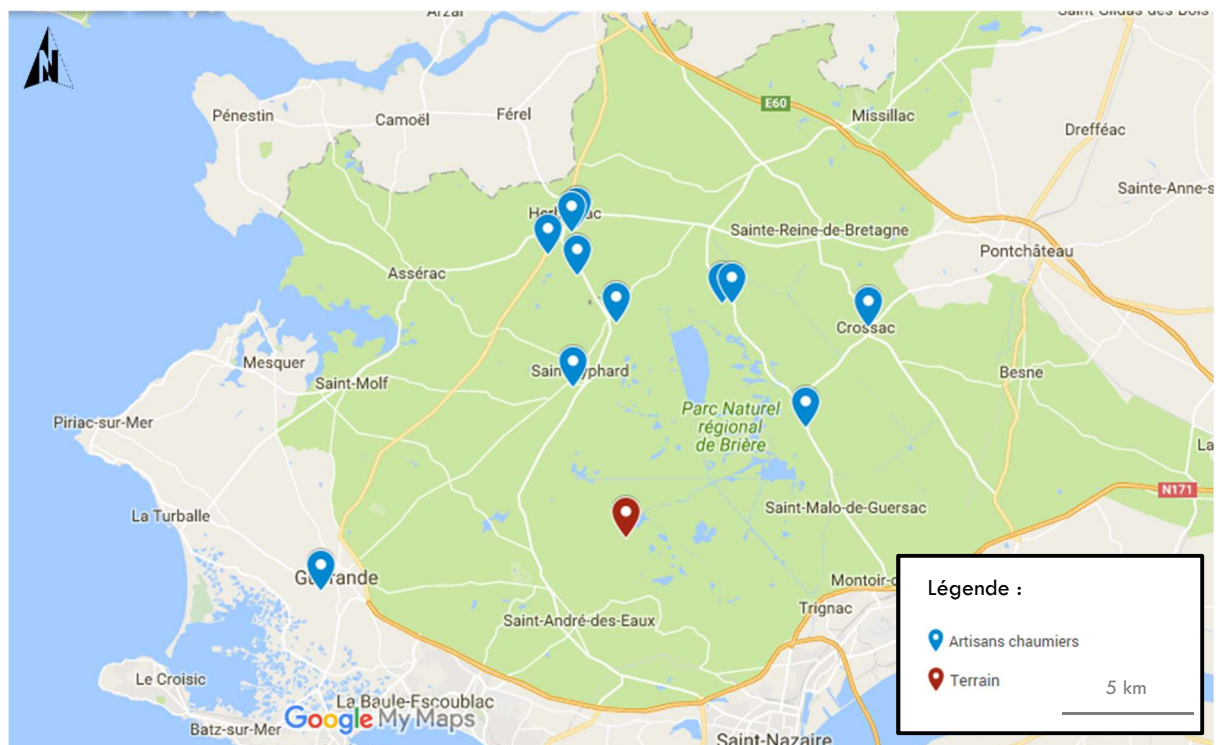
Filmographie

CHENAY Richard, **Brière et Briérons** (1947) film en noir et blanc sur la vie briéronne [format : court-métrage, 16'20]. Disponible sur : <http://www.cinematheque-bretagne.fr/Exploration-970-197-0-0.html> (consulté le 16/04/2017)

ANNEXES

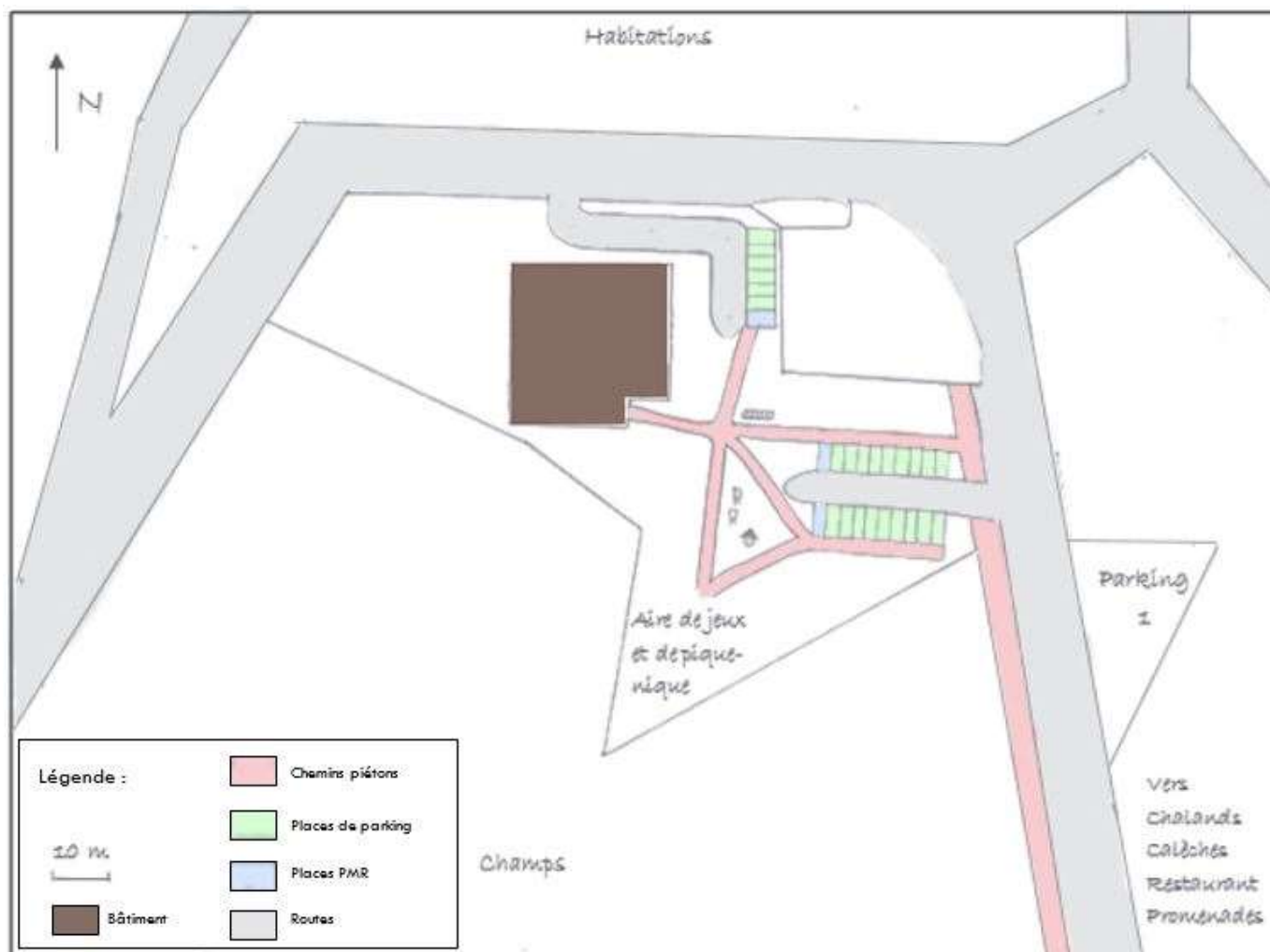
Carte des chaumiers du Parc de Brière

Source : réalisation personnelle à partir de l'outil MyMaps et de la carte des artisans chaumiers fournie par le Parc Naturel Régional de Brière



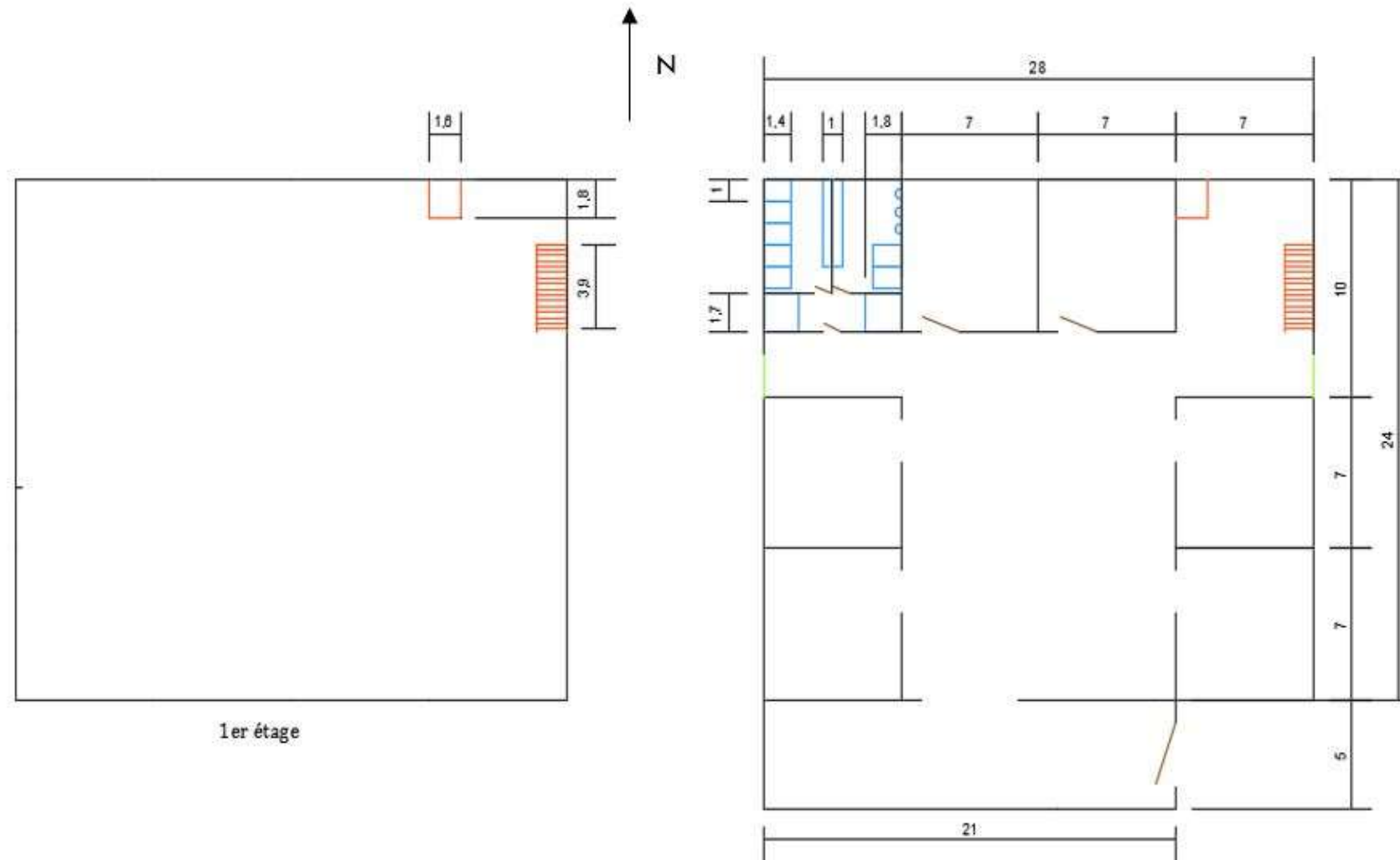
2. Schéma des aménagements

Source : Réalisation personnelle



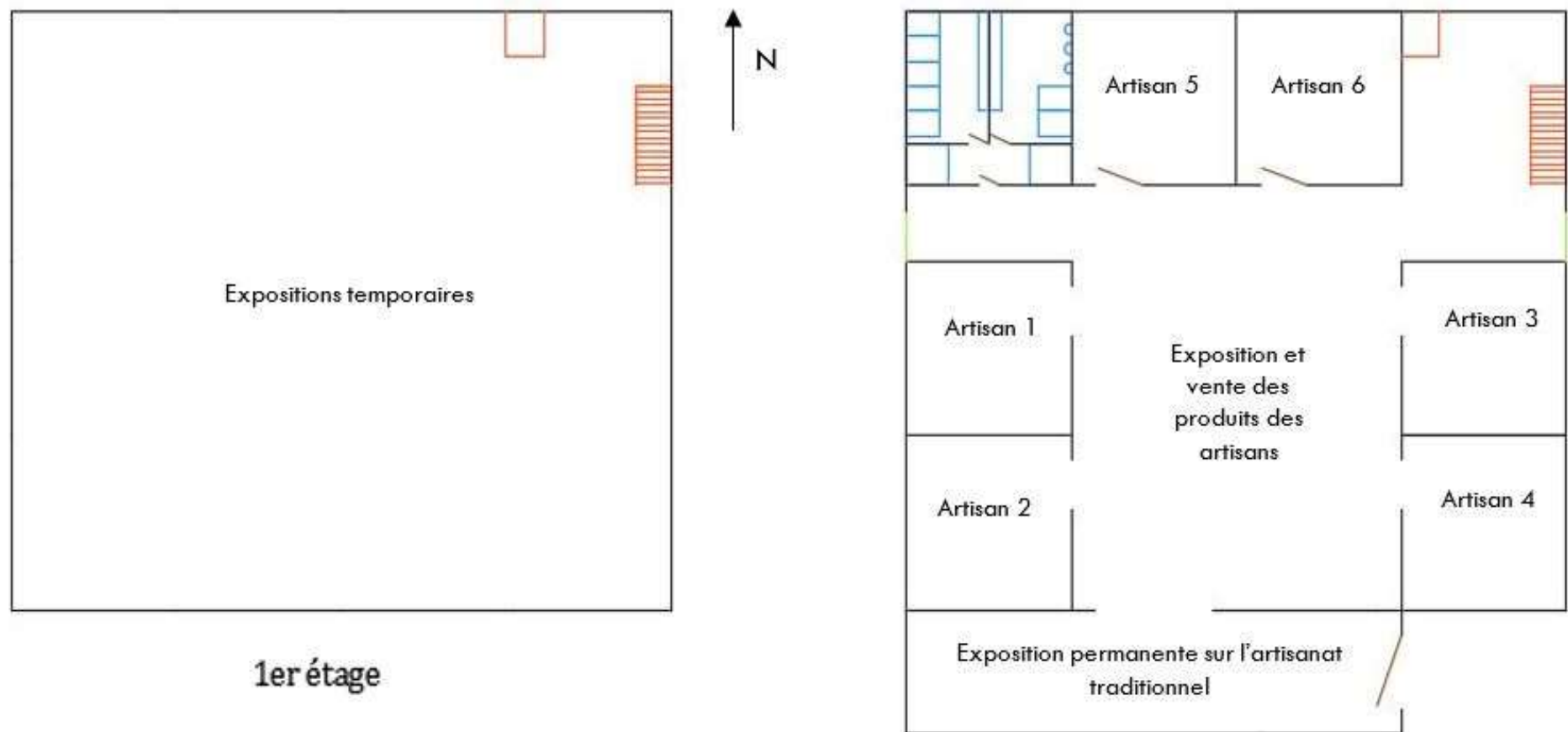
3. Plan masse du bâtiment avec cotations

Source : Réalisation personnelle sur Autocad



4. Plan masse du bâtiment avec usages

Source : Réalisation personnelle sur Autocad



Fiche de lecture 1

Titre : ***La Brière***

Auteurs : MARQUIS Bruno, PENEAU Jacques

Editeur : Coiffard Edition

Année d'édition : 1996

Ce très beau livre rédigé en français et en anglais et illustré de photos de la Brière raconte son histoire et ses traditions. Le lecteur y apprend l'origine de ce territoire riche en biodiversité et en paysages. Il peut suivre l'histoire des Briérons, de leur profond isolement dans les îles à leur intégration au sein de la Loire-Atlantique depuis le XIX^{ème} siècle avec l'ouverture des Chantiers de la Loire (dont ils représentaient 4/5 de l'effectif). Les traditions sont expliquées en détail, notamment la récolte de la tourbe, moment important de l'année. L'habitat traditionnel est également décrit ainsi que la chasse et la pêche, toujours pratiquées aujourd'hui.

En tant qu'habitante du Parc, ce livre m'a permis de le redécouvrir. Ce n'était plus seulement un élément du paysage, immuable et toujours là. L'histoire de la Brière ainsi que la vision des artistes sur les marais et ses habitants m'ont également beaucoup intéressée. Une meilleure compréhension du territoire et de ses enjeux m'est apparue. Les traditions longuement évoquées et détaillées m'ont permis d'explicitier et d'affiner mon projet.

Fiche de lecture 2

Titre : ***Le Chaume***

Auteur : RENARD Thierry

Editeur : Opera Editions.

Année d'édition : 2011

Cet ouvrage raconte le métier d'artisan chaumier vu par un professionnel. Il y explique les différentes plantes pouvant être utilisées pour faire des toitures en chaume : le blé, le jonc à tiges pleines ou encore le roseau à tiges creuses. On apprend l'histoire de la Brière et de ces artisans chaumiers. Un point assez intéressant est la vision de la chaumière. En effet, auparavant, elle était vue comme l'habitat du pauvre, petite et sombre, car la matière première était gratuite et la difficulté de l'entretien lui donnait un aspect moussu qui n'avait pas toujours « une finition parfaite, le principal étant d'avoir un toit sur la tête. » Aujourd'hui, la demande a changé. Le chaume est posé sur des grandes maisons, très lumineuses avec de nouveaux design (les chaumiers travaillent en collaboration avec les architectes) et de nouveaux matériaux comme le verre ou le bois. Des photos permettent de bien visualiser les nombreuses utilisations du chaume et les techniques de pose du toit.

La suite du livre présente les techniques de coupe du roseau, en Brière et dans le reste du monde, la chaumière traditionnelle et enfin les différentes techniques de pose du chaume en toiture.

Cet ouvrage m'a beaucoup appris sur le métier d'un artisan professionnel et sur ses besoins. Etant partie initialement sur l'idée (fausse) que les chaumiers nécessitaient un « atelier » ou un entrepôt (mais le roseau ne craint pas l'eau et sèche au vent) je comptais prévoir une partie du terrain pour les accueillir. Suite à la lecture, je suis revenue sur mon idée et ai décidé de les intégrer autrement par des activités saisonnières et des découvertes de leur métier. De plus, d'un point de vue strictement personnel, ayant habité moi-même dans une chaumière, le sujet m'intéressait et le côté technique, notamment, m'a beaucoup apporté.



35 allée Ferdinand de Lesseps
37200 TOURS

Sous la direction de :

ROTGE Vincent

RICHARD--MAZEAS Mathilde

Mise en valeur de l'artisanat en Brière : lieu de rencontre entre artisans et visiteurs

Résumé : Le Parc Naturel Régional de Brière est une zone humide de marais de 20 000 hectares. Le site de la Chaussée Neuve à l'ouest du marais, dans la commune de Saint-André-des-Eaux proche de Nantes et Saint-Nazaire, est un parfait point d'entrée sur la Brière et ses cent kilomètres de canaux navigables en chalands (petite barque traditionnelle à fond plat). La Brière possède un très riche patrimoine naturel (situation géographique), culturel (traditions ancestrales chères aux Briérons) et artisanal (utilisation des ressources propres à ce territoire) et ce projet est l'occasion de les valoriser. Il s'agit d'exploiter le fort potentiel touristique du port de la Chaussée Neuve et de ses nombreuses activités (restaurant, promenades en chalands et en calèches, sentiers de randonnée) pour promouvoir l'artisanat et les traditions en Brière. Cela se traduit par un bâtiment pouvant accueillir les artisans et dans lequel les visiteurs peuvent comprendre le fonctionnement et la diversité des marais grâce à des expositions, des discussions avec les artisans ou la vente de leurs produits. Pour approfondir cette approche du territoire des activités sont prévues dans les marais et sur le site, mais également pendant la construction du bâtiment, réalisé selon les méthodes et les matériaux ancestraux. Le chaume, la tourbe, la sculpture sur morta mais aussi la vannerie et la poterie seront mises en valeur dans cet espace dédié à la Brière et à son artisanat.

Mots Clés : Brière, Artisanat, Parc Naturel Régional, Marais

Localisation géographique : Pays de la Loire, Loire-Atlantique, 44

**DAE3 Pind
2016-2017**